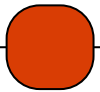


Mesures fiscales pour l'efficacité énergétique (EE) pour le Projet de Loi de Finances (PLF) au Maroc

20 février 2025



Manuel COCCO - [Appui à l'Efficacité Energétique au Maroc](#) – [EE in Morocco](#) - [Energieeffizienz in Marokko](#)

Objectif et acteurs

Objectif : élaborer, évaluer et défendre des paquets de mesures fiscales en faveur de l'efficacité énergétique (EE) pour le projet de loi de finances (PLF) au Maroc.

Principaux acteurs institutionnels du secteur énergie:

- Direction des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique (DEREE) du Ministère de la Transition Énergétique et le Développement Durable (MTEDD)
- Agences sous tutelle du MTEDD:
 - Agence Marocaine de l'Efficacité Énergétique (AMEE)
 - Société d'Ingénierie Énergétique (SIE)

Acteurs institutionnels impliqués dans les mesures fiscales pour l'EE et le PLF :

- Direction générale des Impôts (DGI)
- Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII)
- Direction des Etudes et des Prévisions Financières (DEPF)
- Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC)
- Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville (MATNUHPV)

Organisation des travaux



Aligner les travaux sur le cycle de la loi budgétaire est essentiel

- Exemple: au sein du MTEDD, la DRAGSI centralise la collecte les propositions des départements (DEREE, DM, DC, DE, DD) et des agences sous tutelle (AMEE, IRESEN, MASEN, etc.)
- Important d'intervenir dès la phase de programmation et établir des contacts avec les départements du MEF en amont pour sonder la viabilité des mesures étudiées avant de les partager officiellement.



Processus d'adoption du projet de Loi de Finances (PLF)

- Ici il est trop tard pour intervenir dans l'appui technique à la préparation des mesures
- Le Parlement peut toujours intervenir et changer les mesures proposées (et souvent le fait)



Comparaisons des impacts respectifs des mesures

Potentiel d'économie d'énergie		Viabilité budgétaire	Efficience par rapport aux coûts		Impact économique		Impact social	Faisabilité technique	Viabilité politique, légale, réglementaire
<i>Impact moyen consommation d'énergie 2024-2028</i>	<i>Impact moyen émissions GES 2024-2028</i>	<i>Impact budgétaire annuel moyen 2024-2028</i>	<i>Impact énergie / coût budgétaire</i>	<i>Impact énergie / impact PIB</i>	<i>Impact croissance PIB moyen 2024-2028</i>	<i>Impact moyen solde commercial 2024-2028</i>	<i>Jugement fondé sur estimations quantitatives</i>	<i>Jugement</i>	<i>Jugement</i>
<i>En GWh</i>	<i>En milliers tCO2e</i>	<i>En M DH</i>	<i>En GWh/M DH</i>	<i>En GWh/M DH</i>	<i>En M DH</i>	<i>En M DH</i>			

Création d'une TIC sur les chauffe-eaux à gaz	-179	31	69		0,9	-195	88	-	+	+
Subvention des chauffe-eaux solaires individuels	-19	-9	-53	0,4		35	2	--	=	+
Exonération de TVA pour les chauffe-eaux solaires	-9	-4	-22	0,4		10	2	--	+	+
Recentrage de la TIC verte sur l'électroménager	-52	-40	168		1,1	-48	95	+	+	+
Exonération de TVA pour les équipements électroménagers	-5,6	-4	-558	0,01		77	-22	-	+	+
Exonération de la TVA pour les lampes LED	-30	-22	-32	0,9		77	26	++	+	+
Extension de la TIC verte aux moteurs électriques	-382	-289	429			226	370	=	+	+
Amortissement accéléré pour les équipements performants	-40	-30	-1	39,2		19	33	=	+	=
Subvention pour les moteurs électriques performants	-198	-150	-29	6,9		95	163	=	+	+
Extension de la TIC verte sur les lampes	-63	-47	2			47	55	--	=	=

Paquet de mesures n°1 – Extension et adaptation de la Taxe intérieure de consommation (TIC) sur les équipements énergivores (dite « TIC verte »)

Mesure 1 : Recentrage et adaptation de la « TIC verte » introduite en 2022 sur les appareils électroménagers avec norme marocaine

Mesure 2 : Extension de la TIC introduite en 2022 à davantage de dispositifs d'éclairage énergivores

Paquet de mesures n°1 : Extension et adaptation de la « TIC verte »

- **Recentrage et adaptation de la TIC portant sur les équipements électroménagers énergivores :**
 - Recentrer la TIC verte sur les équipements électroménagers disposant d'une norme marocaine (NM) avec un arrêté d'application en cours d'adoption, c'est-à-dire les réfrigérateurs et les climatiseurs.
 - Changer le mode de calcul pour le baser sur la valeur du produit : 0% pour les équipements de classe énergétique A et supérieure, 20% pour les classes B, C et D. et 30% pour les classes inférieures à D.
 - Économies d'énergie annuelles d'environ 90 GWh à horizon 2028.
 - Impact budgétaire positif d'environ 150 millions MAD de recettes fiscales chaque année.
 - Impact PIB quasiment neutre et impact social redistributif (les ménages plus aisés achetant équipements électroménagers plus coûteux, qu'ils renouvellent plus fréquemment).
- **Extension de la « TIC verte » à davantage de dispositifs d'éclairage énergivores :**
 - Étendre l'application de la TIC aux lampes halogènes et au tungstène d'une tension de plus de 28 volts et les autres lampes à incandescence d'une puissance n'excédant pas 200 watts et d'une tension excédant 100 volts, avec une quotité identique de 1 MAD par unité.
 - Économies d'énergie annuelles d'environ 90 GWh à horizon 2028.
 - Impact budgétaire positif d'environ 2 millions MAD de recettes fiscales chaque année.
 - Impact PIB positif (impact négatif sur le pouvoir d'achat compensé par les économies d'électricité) mais impact social légèrement régressif (les ménages moins aisés dépensant des montants en % plus importants).

Recentrage de la TIC verte sur les appareils électroménagers

■ Paramètres :

Taxes intérieures de consommation applicables aux réfrigérateurs et aux climatiseurs	
Classe énergétique	Taux proposé pour la TIC
A+++ , A++ et A+	0%
A	0%
B, C, D	20%
E, F, G	30%

- Impact macroéconomique négatif limité par les économies d'énergie et l'amélioration du solde commercial.
- Impact social potentiellement défavorable, surtout pour le volet réfrigérateurs.

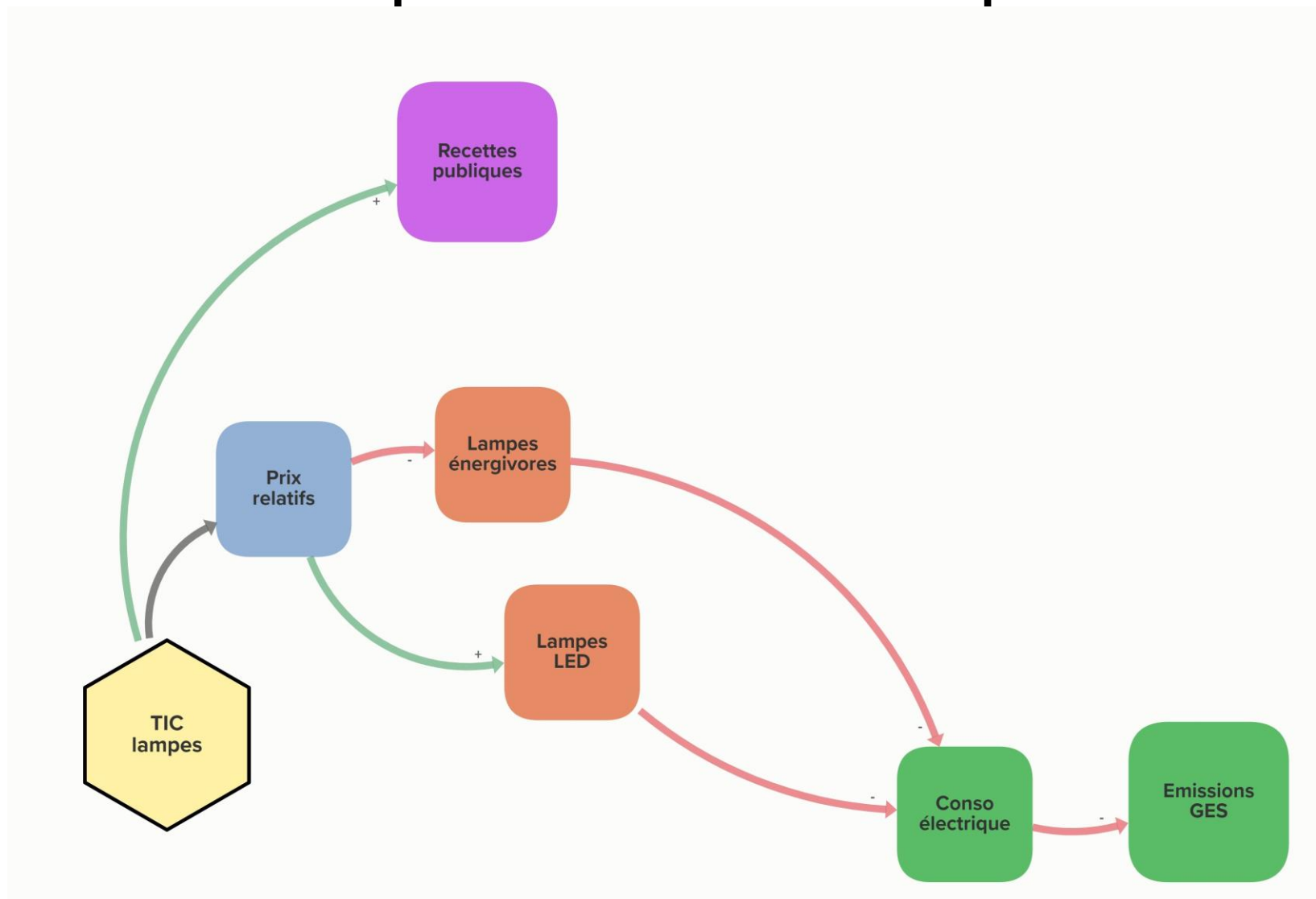
Evaluation d'impact - Recentrage de la TIC verte sur les équipements électroménagers avec norme marocaine					
	2024	2025	2026	2027	2028
Impact énergétique et environnemental					
Consommation d'énergie annuelle (GWh)	-16	-34	-52	-70	-90
Part de la consommation d'électricité totale (%)	-0,04%	-0,08%	-0,12%	-0,17%	-0,22%
Emissions de gaz à effet de serre (milliers tCO2 eq)	-12	-25	-39	-53	-68
Part des émissions totales (%)	-0,02%	-0,04%	-0,06%	-0,08%	-0,10%
Impact budgétaire					
Impact total (millions MAD)	151	154	157	162	168
Recettes fiscales directes (+)	153	160	168	175	183
Impact retour macroéconomique (-)	-3	-7	-10	-13	-15
Impact macroéconomique					
Impact sur le PIB (millions MAD)	-14	-35	-52	-65	-75
Part du PIB total (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	-0,01%
Impact sur le pouvoir d'achat des ménages (millions MAD)	-135	-123	-111	-98	-84
Impact fiscal direct (-)	-153	-160	-168	-175	-183
Dépenses énergétiques (+)	18	37	57	77	99
Impact sur la balance commerciale (millions MAD)	59	76	94	113	133
via biens manufacturés	44	46	49	51	54
via importations énergétiques	14	30	46	62	80

Extension de la « TIC verte » à davantage de dispositifs d'éclairage

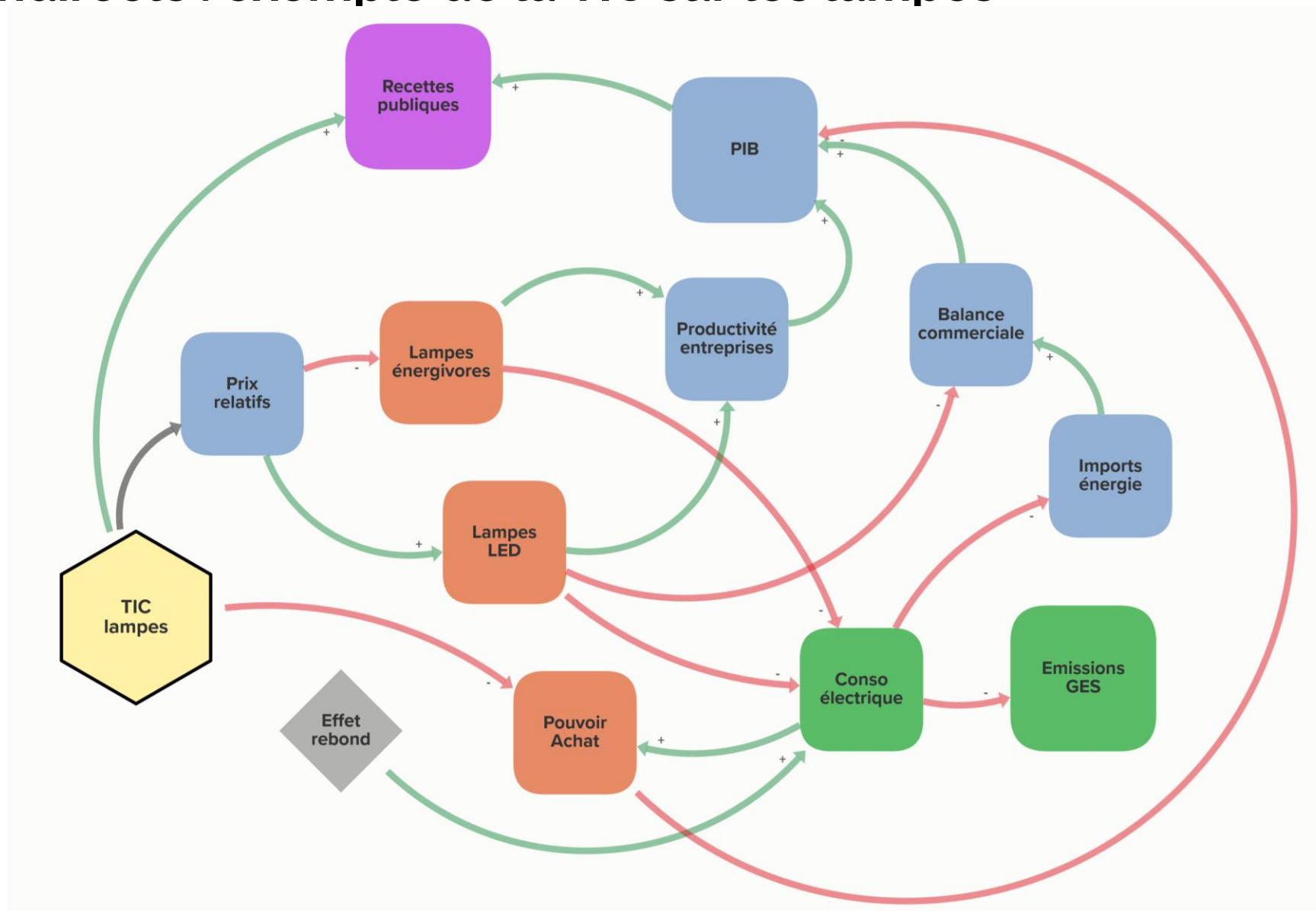
Evaluation d'impact - Extension de la TIC verte à davantage de dispositifs d'éclairage					
	2024	2025	2026	2027	2028
Impact énergétique et environnemental					
Consommation d'énergie annuelle (GWh)	-28	-50	-67	-79	-89
Part de la consommation d'électricité totale (%)	-0,07%	-0,12%	-0,16%	-0,19%	-0,22%
Emissions de gaz à effet de serre (milliers tCO2 eq)	-22	-38	-50	-60	-67
Part des émissions totales (%)	-0,03%	-0,05%	-0,07%	-0,08%	-0,10%
Impact budgétaire					
Impact total (millions MAD)	6	8	11	14	17
Recettes fiscales directes (+)	3	2	2	1	1
Impact retour macroéconomique (-)	3	6	9	13	16
Impact macroéconomique					
Impact sur le PIB (millions MAD)	15	30	46	63	80
Part du PIB total (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,01%
Impact sur le pouvoir d'achat des ménages (millions MAD)	8	15	20	24	27
Impact fiscal direct (-)	-1	-1	0	0	0
Dépenses énergétiques (+)	9	16	21	25	28
Impact sur la balance commerciale (millions MAD)	25	44	59	70	78
via biens manufacturés	0	0	0	0	0
via importations énergétiques	25	44	59	70	79

- Paramètres : TIC de 1 MAD par unité pour les lampes halogènes et au tungstène d'une tension de plus de 28 volts et les autres lampes à incandescence d'une puissance n'excédant pas 200 watts et d'une tension excédant 100 volts, c'est-à-dire les dispositifs d'éclairage énergivores non couverts par la TIC verte initiale, d'usage autre qu'industriel.
- Mesure qui accélère la disparition de produits déjà en fort retrait sur le marché marocain.
- Mesure qui pèse davantage sur les ménages moins aisés, mais impact pouvoir d'achat de la TIC compensé par les économies d'énergie.

Les évaluations doivent tenir compte de tous les effets directs et indirects : exemple de la TIC sur les lampes



Les évaluations doivent tenir compte de tous les effets directs et indirects : exemple de la TIC sur les lampes



Paquet de mesures n°2 – Soutien à l'amélioration des performances énergétiques des moteurs électriques pour les entreprises

Mesure 1 : Taxe intérieure de consommation (TIC) sur les moteurs électriques énergivores

Mesure 2 : Mise en place d'un dispositif d'amortissement accéléré pour les moteurs électriques

Paquet de mesures n°2 : Soutien à l'amélioration des performances énergétiques des moteurs électriques pour les entreprises

■ TIC sur les moteurs électriques énergivores :

- Étendre l'application de la « TIC verte » pour inclure les moteurs industriels faiblement efficaces en énergie. Taux basé sur la valeur de l'équipement : 0% pour les moteurs de seuils de rendement IE3 et IE4, 20% pour les seuils de rendement IE2 et 30% pour les seuils de rendement IE1.
- Économies d'énergie annuelles d'environ 500 GWh à horizon 2028.
- Impact budgétaire positif d'environ 350 millions MAD de recettes fiscales chaque année.
- Impact PIB positif (pénalisation de l'investissement compensé par les gains de productivité) et impact social neutre.

■ Dispositif d'amortissement accéléré pour les moteurs électriques performants :

- Amortissement accéléré pour l'achat de moteurs électriques performants de seuil de rendement IE3 ou IE4, permettant aux entreprises d'amortir 100% de la valeur de l'équipement dès la première année. La mesure pourra ensuite être étendue à un plus grand nombre d'équipements industriels, au gré des avancées réglementaires.
- Économies d'énergie annuelles d'environ 70 GWh à horizon 2028
- Impact budgétaire légèrement négatif dans le court terme (<1 million de MAD de recettes fiscales déferées); neutre dans le long terme.
- Impact PIB positif (surcroît d'investissement des entreprises) et impact social neutre.

Extension de la TIC verte aux moteurs électriques

■ Paramètres :

Taxes intérieures de consommation applicables aux moteurs électriques	
Seuil de rendement	Taux proposé pour la TIC
IE4	0%
IE3	0%
IE2	20%
IE1	30%

Evaluation d'impact - TIC sur les moteurs électriques					
	2024	2025	2026	2027	2028
Impact énergétique et environnemental					
Consommation d'énergie annuelle (GWh)	-127	-255	-255	-382	-509
Part de la consommation d'électricité totale (%)	-0,31%	-0,62%	-0,92%	-1,23%	-1,54%
Emissions de gaz à effet de serre (milliers tCO2 eq)	-96	-192	-192	-289	-385
Part des émissions totales (%)	-0,14%	-0,27%	-0,41%	-0,55%	-0,68%
Impact budgétaire					
Impact total (millions MAD)	355	408	423	484	552
Recettes fiscales directes (+)	340	380	380	424	474
Impact retour macroéconomique (-)	15	29	43	59	78
Impact macroéconomique					
Impact sur le PIB (millions MAD)	81	149	220	298	383
Part du PIB total (%)	0,01%	0,01%	0,02%	0,02%	0,03%
Impact sur la balance commerciale (millions MAD)	139	254	202	295	391
via biens manufacturés	26	29	29	33	37
via importations énergétiques	112	225	172	262	354

- Potentiel d'économies d'énergie très important, mais impact majeur sur les entreprises (moteurs IE1 et IE2 très majoritaires à l'heure actuelle).
- Impact macroéconomique malgré tout positif du fait de l'ampleur des économies d'énergie réalisées et des gains de productivité associés.

Amortissement accéléré pour les moteurs électriques

Evaluation d'impact - Amortissement accéléré pour les moteurs électriques performants					
	2024	2025	2026	2027	2028
Impact énergétique et environnemental					
Consommation d'énergie annuelle (GWh)	-9	-25	-40	-56	-71
Part de la consommation d'électricité totale (%)	-0,02%	-0,06%	-0,10%	-0,14%	-0,17%
Emissions de gaz à effet de serre (milliers tCO2 eq)	-7	-19	-30	-42	-54
Part des émissions totales (%)	-0,01%	-0,03%	-0,04%	-0,06%	-0,08%
Impact budgétaire					
Impact total (millions MAD)	0	1	2	4	6
Recettes fiscales (-)	-1	-1	-1	-1	-1
Impact retour macroéconomique (+)	1	2	3	5	7
Impact macroéconomique					
Impact sur le PIB (millions DH)	4	10	18	26	36
Part du PIB total (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Impact sur la balance commerciale (millions MAD)	7	19	33	46	60
via biens manufacturés	-1	-2	-3	-3	-3
via importations énergétiques	8	22	36	49	63

- Paramètres : amortissement accéléré à hauteur de 100% de la valeur de l'actif dès la première année pour les moteurs électriques avec seuil de rendement IE3 ou IE4.
- Impact budgétaire très limité, entièrement compensé par l'impact retour macroéconomique.
- Très forte efficacité de la dépense, mais faible ampleur absolue (coût d'opportunité de la mesure).
- Mesure extensible à d'autres équipements que les moteurs électriques à l'avenir.

Leçons apprises

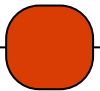
1. Impliquer dès très tôt les principaux décideurs (en particulier le ministère des finances !)
2. Expliquer les avantages au-delà des économies d'énergie et de l'atténuation du changement climatique, ainsi que les incidences fiscales et macroéconomiques, sur la base d'une « evidence-based policy » et d'une modélisation macroéconomique solide
3. Renforcer les capacités du ministère de tutelle (e.g. le ministère de l'énergie) pour qu'il puisse s'approprier réellement et puis présenter et défendre ces arguments.

Les travaux se poursuivent en 2025 pour affiner plusieurs aspects :

- Quantification des impacts sociaux et dans la création d'emploi pour renforcer l'argumentaire
- Alignement de la modélisation macroéconomique sur les modèles nationaux
- Renforcement ultérieur des capacités des ministères de tutelle (pas tant sur la modélisation macroéconomique que sur la manière de présenter un argument convaincant et de penser avec la casquette du ministère des finances).

Thanks for your attention!

Questions?



Manuel Cocco

Senior Energy & Climate Advisor, GIZ MA

[Appui à l'Efficacité Energétique au Maroc](#)

E: manuel.cocco@giz.de - [LinkedIn](#)